

COLLERY-TERCA-LARIVOT

LE GRAND PARC ÉCONOMIQUE

DE LA CACL



Collery



Terca



Larivot

Le cœur économique du Centre littoral

Le projet du Grand parc économique (GPE) Collery-Terca-Larivot s'inscrit dans la volonté de la CACL de faire émerger un pôle économique structurant, capable de répondre aux enjeux du territoire.

Cette ambition politique du Conseil communautaire de la CACL est née d'un double constat :

- La nécessité de restructurer et de moderniser les zones économiques existantes de Collery, Terca et Larivot, en pleine évolution ;
- le besoin pressant de doter le territoire d'une offre foncière et immobilière qualitative pour soutenir durablement son attractivité économique.

L'objectif est de bâtir un projet global de réorganisation et de redynamisation, conciliant modernisation des espaces, urbanisme durable, cohérence fonctionnelle et attractivité économique en suivant 4 axes identifiés dans le Plan guide de la CACL.

La stratégie de développement

Axe 1

- Développer une stratégie économique de long terme
- Développer des pôles sectoriels d'activités (commerce, industrie, service)
- Créer de nouveaux espaces afin de diversifier l'offre et les activités (pépinière, cité artisanale...)

Axe 2

- Réaliser un développement urbain cohérent et équilibré
- Coordonner des projets d'extension urbaine
- Amorcer la transition vers un développement urbain plus durable

Axe 3

- Améliorer les conditions d'accessibilité
- Connecter les secteurs d'activités entre eux et les relier au territoire intercommunal
- Développer les modes alternatifs de déplacement
- Instaurer un cadre de développement clair, pérenne et partagé

Axe 4

- Établir une gouvernance collaborative avec les acteurs économiques
- Développer de nouvelles actions de marketing et de communication



Le projet de Grand parc économique est inscrit dans le Schéma intercommunal de développement économique (SIDE) et dans le « plan guide économique » de la CACL, document d'orientation stratégique et opérationnel qui sert de feuille de route pour transformer, réorganiser ou développer un espace.

Le GPE en bref

145 ha de superficie
110 ha d'extension possible

1^{ER}
pôle économique et commercial de Guyane

+900
entreprises

+5 600
salariés

Plusieurs compétences de la CACL sollicitées : gestion des zones d'activités économiques et commerciales, déchets, mobilité, gestion des eaux pluviales et assainissement des eaux usées.

Les projets phares à venir

- La construction et l'ouverture de nouvelles voiries
- La création et promotion d'une identité forte
- La refonte de la signalétique de la zone
- La construction d'une pépinière et d'un village artisanal
- La valorisation de la crique Fouillée

Contacts

Direction de l'attractivité et du développement économique (DDAE) de la CACL

Mélissa COUPRA
melissa.coupra@cacl-guyane.fr
Référente GPE

Jean-Louis DOLOR
jean-louis.dolor@cacl-guyane.fr
Référent ZAE

0594 28 24 09

@cacl_guyane / @caclguyane

www.cacl-guyane.fr



COLLERY-TERCA-LARIVOT

LE GRAND PARC ÉCONOMIQUE

DE LA CACL

